ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 1813-d005048

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission de l'agriculture, des pêcheries
et de l'alimentation

PROCÈS-VERBAL

Séances des 26 et 27 avril 2005

Étude détaillée du projet de loi n° 93,
Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Loi sur les produits alimentaires
(Texte adopté avec des amendements)

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'agriculture, des pêcheries
et de l'alimentation

Première séance, le mardi 26 avril 2005

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 93, *Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Loi sur les produits alimentaires*. (Ordre de l'Assemblée, le 21 avril 2005)

Membres présents :

Mme Houda-Pepin (La Pinière), présidente de la Commission

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'agriculture, de pêcheries et d'alimentation, en remplacement de Mme Robert (Deux-Montagnes), (art. 130)
M. Daniel Bernard (Rouyn-Noranda–Témiscamingue)
M. Blackburn (Roberval) en remplacement de Mme Vien (Bellechasse)
M. Chenail (Huntingdon)
M. Dion (Saint-Hyacinthe)
M. Grondin (Beauce-Nord)
Mme L'Écuyer (Pontiac)
M. Morin (Nicolet-Yamaska)
Mme Perreault (Chauveau) en remplacement de M. Paradis (Brome-Missisquoi)
M. Soucy (Portneuf)
M. Vallières (Richmond), ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Autre participant :

M. Claude Tremblay, directeur de la Direction à l'information de gestion et des taxes, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

---

La Commission se réunit à 10 h 38 sous la présidence de Mme Houda-Pepin (La Pinière), présidente de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Mme la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

MM. Vallières (Richmond), Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Grondin (Beauce-Nord) font des remarques préliminaires.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Articles 1 à 3 : Après débat, les articles 1 à 3 sont adoptés.

Article 4 : Les membres conviennent d'étudier cet article paragraphe par paragraphe.

Paragraphe 1° : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Tremblay de prendre la parole.

Mme L'Écuyer (Pontiac) remplace Mme la présidente.

Le débat se poursuit.

Le paragraphe 1° est adopté.

Paragraphe 2° : Après débat, le paragraphe 2° est adopté.

Paragraphe 3° : un débat s'engage.

Mme Houda-Pepin (La Pinière) reprend ses fonctions à titre de présidente.

À 12 h 32, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

La Commission reprend ses travaux à 15 h 34.

Article 4 (suite)

Paragraphe 3°(suite) : le débat reprend sur le 3e paragraphe de l'article 4.

Le paragraphe 3° est adopté à la majorité des voix.

Paragraphe 4° : Après débat, le paragraphe 4° est adopté.

Paragraphe 5° : Après débat, le paragraphe 5° est adopté à la majorité des voix.

Paragraphes 6 à 8° : Après débat, les paragraphes 6 à 8° sont adoptés.

Article 4 : L'article 4 est adopté.

À 17 h 02, la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission

Christian A. Comeau

La présidente de la Commission,

Fatima Houda-Pepin

CAC/dh

Québec, le 26 avril 2005

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'agriculture, des pêcheries
et de l'alimentation

Deuxième séance, le mercredi 27 avril 2005

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 93, *Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Loi sur les produits alimentaires*. (Ordre de l'Assemblée, le 21 avril 2005)

Membres présents :

Mme Houda-Pepin (La Pinière), présidente de la Commission

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'agriculture, de pêcheries et d'alimentation, en remplacement de Mme Robert (Deux-Montagnes), (art. 130)
M. Daniel Bernard (Rouyn-Noranda–Témiscamingue)
M. Chenail (Huntingdon)
M. Dion (Saint-Hyacinthe)
M. Dubuc (La Prairie) en remplacement de Mme Vien (Bellechasse)
M. Grondin (Beauce-Nord)
Mme L'Écuyer (Pontiac)
M. Morin (Nicolet-Yamaska)
M. Soucy (Portneuf)
M. Vallières (Richmond), ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Autres participants (par ordre d'intervention) :

Du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation :

M. Claude Tremblay, directeur de la Direction à l'information de gestion et des taxes
M. Claude Rioux, affaires juridiques
M. Sylvain Boucher, sous-ministre adjoint aux affaires régionales

---

La Commission se réunit à 15 h 17 sous la présidence de Mme Houda-Pepin (La Pinière), présidente de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Mme la présidente rappelle le mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)

Article 5 : Un débat s'engage.

Il est permis à M. Tremblay de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

L'article 5 est adopté.

Article 6 : Un débat s'engage.

Il est permis à MM. Rioux et Boucher de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

Après débat, l'article 6 est adopté à la majorité des voix.

Article 7 : Après débat, l'article 7 est adopté.

Article 8 : L'article 8 est adopté.

Article 9 : Après débat, l'article 9 est adopté.

À 17 h 14, la Commission reprend ses travaux après une suspension de quatre minutes.

Article 9.1 : M. Vallières (Richmond) propose l'amendement coté Am 1 (annexe 1).

Après débat, le nouvel article 9.1 est adopté.

Article 10 : Après débat, l'article 10 est adopté.

Article 11 : M. Vallières (Richmond) propose l'amendement coté Am 2 (annexe 1).

L'amendement est adopté.

Après débat, l'article 11, amendé, est adopté.

Article 12 : L'article 12 est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

Texte amendé du projet de loi n° 93 : Le texte amendé du projet de loi n° 93, *Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Loi sur les produits alimentaires*, amendé, est adopté.

Sur motion de Mme Houda-Pepin (La Pinière), la Commission recommande la renumérotation du projet de loi.

REMARQUES FINALES

MM. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), Vallières (Richmond) et Mme Houda-Pepin (La Pinière) font des remarques finales.

À 17 h 48, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission

Christian A. Comeau

La présidente de la Commission,

Fatima Houda-Pepin

CAC/dh
Québec, le 27 avril 2005

ANNEXE I

Amendements adoptés

AM 1
ART 9.1

Projet de loi nº 93

Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture,
des pêcheries et de l'Alimentation et la
Loi sur les produits alimentaires

AMENDEMENT

Article 9.1

Insérer, après l'article 9, l'article suivant : minimum

« 9.1 Pour l'application du paragraphe 3° du premier alinéa de l'article 36.2 de la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, modifié par l'article 4 de la présente loi, le revenu brut moyen que doit générer une exploitation agricole au cours de l'année civile qui s'est terminée avant le début de l'exercice financier 2005 est de 6 $ par 100 $ d'évaluation foncière à l'égard des immeubles situés dans la zone agricole et faisant partie de l'exploitation agricole s'il est démontré au ministre que les moyens nécessaires ont été pris afin de mettre en valeur les investissements fonciers pour atteindre au cours de l'année civile qui se terminera avant le début de l'exercice financier 2006 le revenu minimum de 8 $ par 100 $ d'évaluation foncière. ».

brut moyen

Explication

adopté

Article modifié

M. Vallières (Richmond), ministre MAPAQ

AM 2
ART. 11

Projet de loi nº 93

Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture,
des pêcheries et de l'Alimentation et la
Loi sur les produits alimentaires

AMENDEMENT

Article 11

L'article 11 est modifié par le remplacement du mot "et" par ", 9.1 et" à la première ligne.

Explication

adopté

Article modifié

1913-2005042B

PROJET DE LOI N° 93 AUTEUR: M. Yvon Vallières ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

TITRE : Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Loi sur les produits alimentaires

- **Présentation le :** 2005-04-07

Consultations gén. ou part. à la — le —

Dépôt du rapport de commission: —

Motion de scission le : —

Motion de report le : —

- **Adoption du principe le :** 2005-04-21

Étude détaillée à la CAPA le s 2005-04-26 et 27

- **Dépôt du rapport de Commission le :** 2005-04-28 AM(21)

Si amendement(s) en Commission : oui ☒ non ☐ Si amendement au titre : oui ☐ non ☒

Si amendement(s) transmis en vertu de l'article 252 : oui ☐ non ☒

de M — (.... articles amendés)

de M — (.... articles amendés)

de M — (.... articles amendés)

- **Prise en considération du rapport le :** 2005-05-03

Amendements transmis en vertu de l'article 252 et qui ont été adoptés :

de M —

de M —

de M —

Si amendement(s) en vertu de l'article 257 : oui ☐ non ☒ (... articles amendés)

- **Adoption du projet de loi le:** 2005-05-04

- **Sanction du projet de loi le:** 2005-05-24 (2005, c. 8)

****

Motion de suspension des règles présentée le : —

Feuille de temps jointe sur: —

Feuille de vote jointe sur: —

Autres: —

LC/ c:\d\wp\FICHES.PL